VILLEPARISIS

Bornes toutounettes

Pour contribuer à la propreté de notre ville et pour le bien-être de tous, chaque propriétaire de chien doit éduquer son animal et ramasser les déjections de son chien sur les lieux publics (trottoirs, chaussée, espaces verts, square…).

La ville met gratuitement à la disposition des propriétaires canins, **des bornes toutounettes**, contenant des sacs en plastique, d'usage simple, pratiques et gratuits implantées :

- à la mairie
- place François Mitterrand
- avenue du 8 mai 1945
- place Henri Barbusse
- place Pietrasanta (centre culturel)
- boulevard de l'Ourcq
- place Wathlingen (Mail de l'Ourcq)
- place François Mauriac (Boisparisis)
- rue des Peupliers
- square de Boisparisis
- école Kergomard
- résidence Octave Landry
- parc Balzac
- place de l'Église Saint-Martin
- résidence du Poitou

Ces distributeurs sont remplis une fois par semaine et l'usage des sacs est uniquement destiné aux déjections canines et ils doivent être jetés dans les poubelles (et non dans les caniveaux).